



**Compte rendu de la Commission Régionale d'Arbitrage du  
Jeudi 1 juin 2017**

**Présents:**

MOUILLE Denis (Responsable CRA), BONNEAU Christian (Responsable Branche), STEPHAN Michel (Fichier), OIRY René (Form), LEMAN Jean-Yves (CDA 44 JA), PETITJEAN Michel (CDA 53), PIRON Loïc (CD 53 Form - Adj CDA 53), GAUDEMER Patrick (CDA72, Form), GUY Janick (Adj CDA72), et ROUMANEIX Frédéric (CDA 85)

**Absents excusés:**

BARRAUD Jacques (CFA), LEROY Camille (CDA 72), DAVID Ludovic (Commission Sportive), DAVID Christian (IREF), DENECHERE Jean-Luc (CDA 49), REMAUD David (CDA 44 Arb), ARTHUS Henry (CDA85)

**I. INFOS FEDERALES (transmises par Jacques BARRAUD) :**

✓ **Assemblée Générale électorale de la FFTT pour l'olympiade:**

- Claude RACKELBOOM, cadre de l'arbitrage est élu à la FFTT et devient le responsable de la CFA.

✓ **Modification pour la saison 2017-2018 :**

- Championnat par équipes PRO A et PRO B :
  - Les joueurs, joueuses évoluant en PRO A et PRO B, ne pourront participer qu'à un seul championnat de la 1<sup>ère</sup> journée à la dernière journée.
- Championnat par équipes National messieurs:
  - les féminines pourront jouer dans le championnat messieurs, sous condition d'avoir le nombre de points suffisant.
- Frances vétérans :
  - Les deux finalistes de chaque région seront qualifiés au France ; pour les autres places l'inscription sera libre et ouverte à tous les joueurs ayant participé à la phase régionale.
- Coupe des clubs Bernard Jeu :
  - A la prochaine réunion fédérale, l'étude du maintien de cette épreuve nationale sera abordée (trop peu de participants).
- Handisport :
  - Les joueurs Handi souhaitent entrer dans le giron de la FFTT, alors que la fédération Handi avait refusé.
- Certificat Médical cadre de l'arbitrage :
  - Un cadre de l'arbitrage non joueur prendra une licence traditionnelle dirigeant et n'aura pas à présenter un certificat médical d'aptitude.
- Arbitres Nationaux :
  - La gestuelle internationale va être mise en place sur les différentes épreuves et compétitions Nationales. Denis a demandé une diffusion très large pour les arbitres régionaux.

**II. LE CHAMPIONNAT PAR EQUIPES (Denis MOUILLE):**

- **Championnat par équipes :**
  - **Pré-nationale :** Devant le nombre important d'avancement de rencontres au samedi 17h00, la commission sportive va proposer aux clubs évoluant dans cette division le

passage définitif au samedi 17h00 pour la saison 2018-2019. Pour évoluer à ce niveau un nombre minimum de points sera également instauré.

- Classement final du championnat régional adopté.
- Engagement des équipes pour la saison 2017-2018 :
  - L'engagement en ligne est ouvert (limite des inscriptions : le 15 juin 2017).
- Constitution des poules régionales 2017-2018:
  - Réunion les 20 et 21 juin 2017.
- **CRA (Phase 2) :**
  - 11 cartons distribués.
  - Statistique sur le championnat Nationale :
    - Les 99 rencontres de nationale de notre ligue ont été juge-arbitrées.
    - Pas de soucis non plus pour le retour des rapports vers la commission sportive nationale.
    - Cependant cette commission étudie une nouvelle procédure d'enregistrement des rapports.
    - Quelques remontées récurrentes de JA en retard (JA arrivant avec 30 minutes de retard).
  - Statistiques sur le championnat Régionale :
    - PN et R1:
    - 196 rencontres – 189 juge-arbitrées.
    - R2 et R3 :
    - 560 rencontres 38% ont été juge-arbitrées, JA officiels non joueurs.
  - Règlement des prestations des JA1 :
    - Florence gère différemment le paiement des prestations ; elle déclenche les paiements lorsque toutes les fiches de frais d'une journée sont arrivées à la ligue. Toutes les prestations doivent revenir rapidement avant vers Denis.
  - Tenues des arbitres :
    - Il reste des dotations mais il y a rupture pour certaines tailles (XXL) ; René va faire le point avec chaque CD pour passer une nouvelle commande à BUTTERFLY.

### III. Obligation des clubs (Denis MOUILLE):

- Clubs en obligation sur la PN et R1
  - 6 clubs n'ont pas tenu leur engagement de prestations et ont reçu le courrier amende.

CD	Clubs	Montant
44	THOUARE	40€
49	SEGRE	40€
49	VERNANTES	40€
53	CHANGE	40€
72	LE MANS ASL	40€
85	JARD SUR MER	80€

- 2 clubs (Thouaré et Vernantes) ont fait appel sur l'amende infligée :
- Après étude des 2 cas la CRA annule l'amende et demande aux 2 clubs de réaliser une prestation supplémentaire en 1<sup>ère</sup> phase de la prochaine saison.

- Clubs en obligation de JA1 :
  - Les clubs suivants se voient infliger une amende pour un nombre insuffisant de JA1.

CD	Clubs	Montant
44	GOULAIN TT	200€
44	NANTES TTCNA	450€
49	SEGRE	200€
49	LE MAY JALLAIS	200€
49	LOIRE ET MAINE	200€
72	SAVIGNE L'EVEQUE	200€
85	BRETIGNOLLES	450€
85	L'HERBERGEMENT	450€
85	ST LAURENT SUR SEVRE	200€
85	STE FLORENCE / VENDRENNES	200€
85	COMMEQUIERS	450€

#### **IV. BILAN COMPETITIONS LIGUE (Denis MOUILLE):**

- **Bernard JEU :**
  - Les AR ou AC sont fournis par les clubs.
- **Individuels vétérans :**
  - 18 Arbitres + 1 pratique AR.
  - un travail en commun entre la CDA53 et la CDA72.
- **Corpos individuels (8 arbitres):**
  - 7 Arbitres
- **Finale par classement (16 arbitres par journée) :**
  - Le samedi 11 arbitres + 1 pratique AR
  - Le dimanche 14 arbitres + 2 pratiques AR.
- **Titres par équipes :**
  - Samedi 4 pratiques de JA1.
  - Dimanche 4 pratiques de JA1.
- **Le Grand Prix des Pays de la Loire :**
  - De grosses difficultés pour obtenir le nombre d'arbitre pour les 2 journées.
  - Pour la saison prochaine il faudrait peut-être nommer des Arbitres Régionaux dès le début de l'année en privilégiant les arbitres nouvellement nommés.

#### **V. LA FORMATION (Patrick GAUDEMER):**

- Les résultats de cette saison, formation et nomination, sont conformes aux attentes de la commission (rapport joint en annexe 1).
- Seule la formation JA2 n'a pas pu être réalisée faute de candidats et ceci n'est pas sans poser un problème de renouvellement des juges arbitres de critérium au sein de la ligue.
  - Comment prendre en compte les prestations faites par les JA2 ?
  - Jean Yves donne la formule retenue par la Bretagne :
  - Chaque JA doit réaliser 14 prestations dans la saison.
  - Le cadre obtient des points en fonction de ses prestations réalisées) :
    - 1 Juge arbitre championnat par équipe = 1point
    - 1 juge arbitrage critérium fédéral = 2 points
    - 1 juge arbitrage d'une épreuve sur deux jours = 4 points
- Projet sur formation AR et JA1 :
  - La formation initiale et le passage de l'UV en décalé.
- Question de Jean Yves sur les mises à jour des cadres sur le fichier SPID :
  - Du domaine des CDA : Reprise d'activité après stage, recyclage.
  - Du domaine de l'IREF : tous les nouveaux cadres issus des stages de formation.

#### **VI. LE FICHER (Michel STEPHAN) :**

- Concernant le fichier c'est le CDA qui met à jour SPID. Ceci concerne les inactivités et pertes de grade.
  - Perte de grade ou mise en inactivité:
    - Il n'y pas de texte qui précise cette situation, ce qui génère beaucoup de réactions négatives ; on accepte la mise en inactivité, pas la perte de grade.
    - Sur le dernier fichier transmis, tous les cadres non licenciés passent en perte de grade. Si circonstance exceptionnelle le CDA peut remettre en activité après une formation continue.

## VII. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- **Projet sur le juge arbitrage du championnat par équipes (René OIRY):**
  - René présente les différentes réflexions émises sur cette étude ; il propose à chaque responsable de CDA de lire le projet et de porter un avis lors d'une prochaine réunion.
- **Informations sur l'étude de modifications sur le championnat 2018-2019 (Christian BONNEAU) :**
  - **Championnat par équipes :**
    - Proposition de modification de la pyramide pour le championnat régional messieurs par équipes ; diminution du nombre de poules.
    - Pour le championnat régional féminin, pas de modification de la pyramide mais proposition d'avoir en Régional 2 des équipes de 3 joueuses.
  - **Critérium fédéral Zone (N2) :**
    - 1<sup>er</sup> tour senior – 16 tables – en Sarthe.
    - 4<sup>ème</sup> tour jeunes 24 tables – en Maine et Loire.

Fin de la réunion à : **21H14**

Secrétaire de séance : **Loïc PIRON**

Prochaine réunion CRA : **le jeudi 7 septembre 2017**